

MERCREDI 8 AVRIL 2020

Le conseil de la municipalité de Boileau siège en séance ordinaire à huis clos ce 8^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt à 8h30, par conférence téléphonique formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Meyer, maire et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Ronald Roberts, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement

Assistent également à la séance par voie téléphonique la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix (10) jours soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix (10) jours soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 418-2020 du 7 avril qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix (10) jours soit jusqu'au 16 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet le conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et des officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique.

**200408-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin
Appuyé par madame la conseillère Barbara Mapp**

ET Résolu unanimement

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique.

1.0 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 8`h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

200408-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 11 mars 2020
 - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 27 mars 2020
- 4.0 Avis de motion et règlements
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Renouvellement de la cotisation de la Corporation des Loisirs de Papineau

- 6.2 Renouvellement de l'entente de service de nivelage avec le Canton de Harrington
- 6.3 Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2020

ATTENDU que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2020:

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

200408-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 mars 2020 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.2 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2020

ATTENDU que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2020;

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

200408-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 27 mars 2020 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÉGLEMENTS

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION DE LA CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAU

ATTENDU que la municipalité de Boileau est membre de la Corporation des Loisirs de Papineau;

200408-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le renouvellement et le paiement de la cotisation annuelle de la Corporation des Loisirs de Papineau, soient autorisés pour l'année 2020, soit un montant de 60.00\$;

QUE madame Barbara Mapp soit la personne présente aux rencontres.

Adopté à l'unanimité

6.2 Renouvellement de l'entente de nivelage avec la municipalité de Harrington

ATTENDU que l'entente de service intermunicipale pour le nivelage du chemin Maskinongé avec le Canton de Harrington est venue à échéance à l'automne 2019;

ATTENDU que les deux (2) parties sont d'accord pour renouveler l'entente pour l'année 2020 au montant de 120.00\$/heure pour la niveleuse et de 100.00\$/heure pour la gratte;

200408-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE l'entente entre les deux (2) municipalités soit renouvelée pour l'année 2020;

QUE le conseil de la municipalité de Boileau autorise et mandate monsieur Robert Meyer, maire et madame Cathy Viens, directrice générale à titre de signataire de cette entente intermunicipale entre les municipalités de Harrington et de Boileau.

Adopté à l'unanimité

6.3 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

200408-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QU'il y a lieu de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la municipalité de Boileau en changeant l'heure de la séance ordinaire du 8 mai 2020;

QUE l'heure de la séance du 8 mai soit modifiée de 19h00 à 8h30 en raison de la pandémie.

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 MARS 2020

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2020 totalisant un montant de 389 017.35\$;

200408-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 389 017.35\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

200408-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois de mars 2020 au montant de 18 032.70\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières n'a pas été déposé. Ce point est remis à la prochaine séance régulière du conseil.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun dépôt de document

9.0 **PÉRIODE DE L'ASSISTANCE**

Aucun citoyen présent

10.0 **VARIA**

Aucun point n'est traité.

11.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ATTENDU que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

200408-10 **Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

QUE la présente séance soit et est levée à 9h20

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière